

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03994

Numéro SIREN : 833 815 640

Nom ou dénomination : 3B FAKTORY

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2021 sous le numéro de dépôt 26531



Philippe CONTE
Frantz MIRAL

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes

SAS 3B FAKTORY

26 Rue du Levant

34830 JACOU

ETATS FINANCIERS AU

30/09/2019

M. Jacques BONATTI
Président, certifié
conforme à l'original

le 23/09/2021

COMPTES ANNUELS du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Pages
- Attestation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Détail bilan	4 et 5
- Compte de résultat	6 et 7
- Détail Compte de résultat	8 et 9
DOSSIER FISCAL	
- Liasses 2033-A à 2033-F	10 à 15
- Liasse 2065	16 et 17
ANNEXES FISCALES	
- Annexes fiscales	18 et 19
DOSSIER DE GESTION	
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	20 et 21
- Equilibre financier	22
- Tableau de financement	23 et 24
- Ratios	25
- Ratios de rentabilité et de structure	26
- Ratios de gestion	27
AUTRES ETATS	
- Etat des Immobilisations	28

Philippe CONTE - Frantz MIRAL

116 Route d'Espagne

Hélios 3 Boîte aux lettres 325

31100 TOULOUSE

05.34.312.312

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 3B FAKTORY
26 Rue du Levant
34830 JACOU

relatifs à l'exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Nous formulons des observations sur les points suivants susceptibles d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Nous formulons des observations sur les points suivants susceptibles d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Les stocks de mobiliers valorisés pour 35 000 € au bilan n'ont fait l'objet d'aucun contrôle de notre part.

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence des observations décrites dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 28 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	49 639 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	6 048 Euros
- Résultat net comptable,	(15 591) Euros

Fait à TOULOUSE
Le 19/02/2020

MIRAL Frantz
EXPERT COMPTABLE



Philippe CONTE
Frantz MIRAL

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 11	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	2 230	2 111	119	1 234	1 115	90.36-
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	480	230	250	410	160	39.02-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	50		50	50		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 760	2 341	419	1 694	1 275	75.26-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	35 000		35 000	3 700	31 300	845.95
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	468		468	502	34	6.71-
	Autres créances	10 324		10 324	910	9 414	NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 287		2 287	2 383	96	4.04-
	Charges constatées d'avance (3)	1 141		1 141		1 141	
	Total III	49 220		49 220	7 495	41 725	556.70
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	51 980	2 341	49 639	9 189	40 450	440.20

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 11	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	71		71	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	15 591	71	15 521	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	14 662	929	15 591	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	46 856	856	46 000	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 445	7 184	10 261	142.83
	Dettes fiscales et sociales		220	220	100.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	64 301	8 260	56 041	678.48
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	49 639	9 189	40 450	440.20

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

64 301 8 260

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12	% bilan	Exercice N-1 30/09/2018 11	% bilan	Exercice N-2 30/09/2017 11	% bilan
FRAIS D'ETABLISSEMENT		119.00	0.24	1 234.00	13.43		
20100000	FRAIS ETABLISSEMENT	2 230.00	4.49	2 230.00	24.27		
28010000	AMORT. FRAIS ETABLISSEMENT	2 111.00	4.25	996.00	10.84		
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		250.00	0.50	410.00	4.46		
20500000	LOGICIELS	480.00	0.97	480.00	5.22		
28050000	AMORTISSEMENT LOGICIELS	230.00	0.46	70.00	0.76		
AUTRES TITRES IMMOBILISES		50.10	0.10	50.10	0.55		
27100000	TITRES IMMOBILISES	50.10	0.10	50.10	0.55		
TOTAL II		419.10	0.84	1 694.10	18.44		
MARCHANDISES		35 000.00	70.51	3 700.00	40.27		
37000000	STOCK	35 000.00	70.51	3 700.00	40.27		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		468.32	0.94	501.99	5.46		
41100000	CLIENTS	468.32	0.94	501.99	5.46		
AUTRES CREANCES		10 324.13	20.80	910.00	9.90		
44583000	REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE	8 949.85	18.03	630.00	6.86		
44586000	TVA/FACT. NON PARVENUES	364.00	0.73	280.00	3.05		
46710000	AKKOYA	1 010.28	2.04				
DISPONIBILITES		2 286.73	4.61	2 383.01	25.93		
51200000	CREDIT AGRICOLE	2 286.73	4.61	2 383.01	25.93		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 140.82	2.30				
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 140.82	2.30				
TOTAL III		49 220.00	99.16	7 495.00	81.56		
TOTAL GENERAL		49 639.10	100.00	9 189.10	100.00		

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	% bilan	Exercice N-1 30/09/2018 11	% bilan	Exercice N-2 30/09/2017 11	% bilan
CAPITAL		1 000.00	2.01	1 000.00	10.88		
10130000 CAPITAL		1 000.00	2.01	1 000.00	10.88		
REPORT A NOUVEAU		70.76	0.14				
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		70.76	0.14				
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		15 591.26	31.41	70.76	0.77		
TOTAL I		14 662.02	29.54	929.24	10.11		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		46 855.71	94.39	855.71	9.31		
45510000 C/C BITTON		855.71	1.72	855.71	9.31		
45520000 C/C BENATTAR		46 000.00	92.67				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		17 445.41	35.14	7 184.15	78.18		
40100000 FOURNISSEURS		15 261.41	30.74	5 504.15	59.90		
40800000 FOURN. FACT.NON PARVENUES		2 184.00	4.40	1 680.00	18.28		
DETTES FISCALES ET SOCIALES				220.00	2.39		
44860000 ETAT CHARGES A PAYER				220.00	2.39		
TOTAL IV		64 301.12	129.54	8 259.86	89.89		
TOTAL GENERAL		49 639.10	100.00	9 189.10	100.00		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 11	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	6 048		6 048	9 277	3 228	34.80
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	6 048		6 048	9 277	3 228	34.80
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits				1	1	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			6 048	9 277	3 229	34.80
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			43 350	6 468	36 881	570.17
Variation de stock (marchandises)			31 300	3 700	27 600	745.95
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			7 860	5 294	2 566	48.48
Impôts, taxes et versements assimilés			198	220	22	10.00
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 275	1 066	209	19.61
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			21 383	9 348	12 035	128.74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			15 334	71	15 263	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019	Exercice N-1 30/09/2018	Ecart N / N-1	
	12	11	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1	0	1	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1	0	1	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	108		108	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	108		108	
2. Résultat financier (V-VI)	107-	0	107-	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 441-	71-	15 371-	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	150		150	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	150		150	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	150-		150-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	6 049	9 277	3 228-	34.80-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	21 640	9 348	12 292	131.50
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	15 591-	71-	15 521-	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Philippe CONTE - Frantz MIRAL

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2018 11	% CA	Exercice N-2 30/09/2017 11	% CA
VENTES DE MARCHANDISES	6 048.36	100.00	9 276.66	100.00		
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	6 048.36	100.00	9 276.66	100.00		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	6 048.36	100.00	9 276.66	100.00		
AUTRES PRODUITS			0.54	0.01		
75800000 PRODUITS DIVERS DE GEST°			0.54	0.01		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 048.36	100.00	9 277.20	100.01		
ACHATS DE MARCHANDISES	43 349.61	716.72	6 468.41	69.73		
60711000 ACHATS DE MARCHANDISES BIG BEN	43 349.61	716.72	6 468.41	69.73		
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	31 300.00	517.50	3 700.00	39.89		
60370000 VARIAT°STOCK	31 300.00	517.50	3 700.00	39.89		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	7 859.92	129.95	5 293.58	57.06		
60400000 MARQUAGE LAMPES	180.00	2.98	728.40	7.85		
60630000 FRE ENT.PETIT EQUIPEMENT	10.00	0.17	99.04	1.07		
60640000 FOURNIT. ADMINISTRATIVES	62.00	1.03	60.00	0.65		
61330000 LOCATION ENREGISTREUSE	180.00	2.98				
61351000 LOCATION VEHICULE	172.83	2.86				
62260000 HONORAIRES	1 640.00	27.11	2 400.00	25.87		
62310000 ANNONCE ET INSERTIONS	559.18	9.25	1 315.42	14.18		
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	3 700.00	61.17				
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES			144.62	1.56		
62510000 VOYAGES & DEPLACEMENTS	722.45	11.94	273.05	2.94		
62602000 TELEPHONE	289.88	4.79	66.26	0.71		
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	306.48	5.07	204.70	2.21		
62710000 FRAIS CB	37.10	0.61	2.09	0.02		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	198.00	3.27	220.00	2.37		
63511000 CONTRIBUTION ECO TERRITORIALE	198.00	3.27	220.00	2.37		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 275.00	21.08	1 066.00	11.49		
68110000 DOTATION AMORTISSEMENTS	1 275.00	21.08	1 066.00	11.49		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	21 382.53	353.53	9 347.99	100.77		
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 334.17	253.53	70.79	0.76		
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	0.80	0.01	0.03			
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	0.80	0.01	0.03	0.00		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	0.80	0.01	0.03			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	107.89	1.78				
66160000 INTERETS BANCAIRES	107.89	1.78				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	107.89	1.78				
RESULTAT FINANCIER	107.09	1.77	0.03			

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2018 11	% CA	Exercice N-2 30/09/2017 11	% CA
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	15 441.26	255.30	70.76	0.76		
CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS DE GESTION	150.00	2.48				
67120000 PENALITES ET AMENDES	150.00	2.48				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	150.00	2.48				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	150.00	2.48				
TOTAL DES PRODUITS	6 049.16	100.01	9 277.23	100.01		
TOTAL DES CHARGES	21 640.42	357.79	9 347.99	100.77		
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	15 591.26	257.78	70.76	0.76		



Philippe CONTE
Frantz MIRAL

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes

DOSSIER FISCAL

Désignation de l'entreprise		SAS 3B FAKTORY		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		26 Rue du Levant		34830 JACOU		
Numéro SIRET *		8 3 3 8 1 5 6 4 0 0 0 0 1 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 1		
				Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 1 9		
				Exercice N-1 clos le 3 0 0 9 2 0 1 8		
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016	2 710	369
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	042	50	50
	Total I (5)		044	048	2 760	419
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	Marchandises *		060	062	35 000	3 700
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	468	502
		Autres * (3)	072	074	10 324	910
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	2 287	2 383
	Charges constatées d'avance *		092	094	1 141	
	Total II		096	098	49 220	7 495
	Total général (I+II)		110	112	51 980	9 189
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000	1 000
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132			
	Report à nouveau		134	(71)		
	Résultat de l'exercice		136	(15 591)	(71)	
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142	(14 662)	929	
	Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	17 445	7 184	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	46 856	1 076	
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176	64 301	8 260	
Total général (I + II + III)			180	49 639	9 189	
RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3B FACTORY

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 1 9 | Exercice N-1 clos le 13 0 0 9 2 0 1 8 | Néant | *

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	6 048	9 277
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	6 048	9 277
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	43 350	6 468
	Variation de stock (marchandises) *				236	(31 300)	(3 700)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier			242	7 860	5 294
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	198	244	198	220
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254	1 275	1 066
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	21 383	9 348
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(15 334)	(71)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	1	0
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294	108	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	150	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(15 591)	(71)
B - RÉSULTAT FISCAL					312		15 591
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelles (44. septies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989		
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)		127				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352		15 591
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : *				360		
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370		15 591

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3B FAKTORY

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	2 710	412		414		416	2 710	2 710
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	50	482		484		486	50	50
TOTAL		490	2 760	492		494		496	2 760	2 760
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500	1 066	502	1 275	504		506	2 341	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	1 066	572	1 275	574		576	2 341	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591				
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3B FAKTORY

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	7 1
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	7 1
Déficits de l'exercice	860	15 591
Total des déficits restant à reporter	870	15 662

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	1 211
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	10 319
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Désignation de l'entreprise : SAS 3B FAKTORY				Néant ☐ *	
Exercice-ouvert le : 01/10/2018		et clos le : 30/09/2019		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	6 048
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	6 048
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	31 300
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	31 300
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				121	43 602
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	7 255
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	50 857
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	(13 508)
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	(13 508)
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	6 048	Effectifs au sens de la CVAE *	023 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024		160	
Date de cessation		186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 9

N° SIRET 8 3 3 8 1 5 6 4 0 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3B FAKTORY

ADRESSE (voie) 26 Rue du Levant

CODE POSTAL 34830 VILLE JACOU

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MONSI Nom patronymique BITTON Prénom(s) PATRICE

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 040777 N° Département 64 Commune PAU Pays FR

Adresse : N° 26 Voie Ru du Levant

Code postal 34830 Commune JACOU Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102018	et clos le	30092019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS 3B FAKTORY		26 Rue du Levant	
SIRET	8 3 3 8 1 5 6 4 0 0 0 1 0	34830 JACOU	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Commerce de détail	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	15 591
Bénéfice imposable à 15%				
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEG ID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	--------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Philippe CONTE - Frantz MIRAL 116 Route d'Espagne Hélios 3 Boîte aux lettres 325 31100 TOULOUSE Tél: 05.34.312.312		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: Lieu JACOU
			Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature BITTON PATRICE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).



Philippe CONTE
Frantz MIRAL

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes

ANNEXES FISCALES

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : SAS 3B FAKTORY

30/09/2019

[illegible]

CA20 - DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Désignation de l'entreprise : SAS 3B FAKTORY

30/09/2019

[illegible]



Philippe CONTE
Frantz MIRAL

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes

DOSSIER DE GESTION

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2019 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2018 11	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	6 048.36	100.00	9 276.66	100.00	3 228.30	34.80
VENTES DE MARCHANDISES	6 048.36	100.00	9 276.66	100.00	3 228.30	34.80
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	6 048.36	100.00	9 276.66	100.00	3 228.30	34.80
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	12 049.61	199.22	2 768.41	29.84	9 281.20	335.25
60370000 VARIAT°STOCK	31 300.00	517.50	3 700.00	39.89	27 600.00	745.95
60711000 ACHATS DE MARCHANDISES BIG BEN	43 349.61	716.72	6 468.41	69.73	36 881.20	570.17
MARGE COMMERCIALE	6 001.25	99.22	6 508.25	70.16	12 509.50	192.21
SOUS TRAITANCE DIRECTE	180.00		728.40		548.40	75.29
60400000 MARQUAGE LAMPES	180.00		728.40		548.40	75.29
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	180.00		728.40		548.40	75.29
MARGE BRUTE GLOBALE	6 181.25	102.20	5 779.85	62.31	11 961.10	206.94
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	7 679.92	126.98	4 565.18	49.21	3 114.74	68.23
60630000 FRE ENT.PETIT EQUIPEMENT	10.00	0.17	99.04	1.07	89.04	89.90
60640000 FOURNIT. ADMINISTRATIVES	62.00	1.03	60.00	0.65	2.00	3.33
61330000 LOCATION ENREGISTREUSE	180.00	2.98			180.00	
61351000 LOCATION VEHICULE	172.83	2.86			172.83	
62260000 HONORAIRES	1 640.00	27.11	2 400.00	25.87	760.00	31.67
62310000 ANNONCE ET INSERTIONS	559.18	9.25	1 315.42	14.18	756.24	57.49
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	3 700.00	61.17			3 700.00	
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES			144.62	1.56	144.62	100.00
62510000 VOYAGES & DEPLACEMENTS	722.45	11.94	273.05	2.94	449.40	164.59
62602000 TELEPHONE	289.88	4.79	66.26	0.71	223.62	337.49
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	306.48	5.07	204.70	2.21	101.78	49.72
62710000 FRAIS CB	37.10	0.61	2.09	0.02	35.01	NS
VALEUR AJOUTEE	13 861.17	229.17	1 214.67	13.09	15 075.84	NS
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	198.00	3.27	220.00	2.37	22.00	10.00
63511000 CONTRIBUTION ECO TERRITORIALE	198.00	3.27	220.00	2.37	22.00	10.00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	14 059.17	232.45	994.67	10.72	15 053.84	NS
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			0.54	0.01	0.54	100.00
75800000 PRODUITS DIVERS DE GEST°			0.54	0.01	0.54	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 275.00	21.08	1 066.00	11.49	209.00	19.61
68110000 DOTATION AMORTISSEMENTS	1 275.00	21.08	1 066.00	11.49	209.00	19.61
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 334.17	253.53	70.79	0.76	15 263.38	NS
PRODUITS FINANCIERS	0.80	0.01	0.03		0.77	NS
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	0.80	0.01	0.03	0.00	0.77	NS
CHARGES FINANCIERES	107.89	1.78			107.89	
66160000 INTERETS BANCAIRES	107.89	1.78			107.89	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2019 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2018 11	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
RESULTAT COURANT	15 441.26	255.30	70.76	0.76	15 370.50	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES	150.00	2.48			150.00	
67120000 PENALITES ET AMENDES	150.00	2.48			150.00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	150.00	2.48			150.00	
RESULTAT NET	15 591.26	257.78	70.76	0.76	15 520.50	NS

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12 Nbj CA	30/09/2018	11 Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT						
Capital et réserves	929	55.31	1 000	35.57	71	7.08
Résultat de l'exercice	15 591	928.00	71	2.52	15 521	NS
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	14 662	872.69	929	33.06	15 591	NS
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées						
Groupes et associés	46 856	NS	856	30.44	46 000	NS
CAPITAUX PERMANENTS	32 194	NS	1 785	63.50	30 409	NS
Actif net immobilisé	419	24.94	1 694	60.26	1 275	75.26
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
FONDS DE ROULEMENT	31 775	NS	91	3.23	31 684	NS
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT						
Stocks et en cours	35 000	NS	3 700	131.62	31 300	845.95
Créances clients et comptes rattachés	468	27.87	502	17.86	34	6.71
Autres créances	10 324	614.49	910	32.37	9 414	NS
Comptes de régularisation	1 141	67.90			1 141	
ACTIF CIRCULANT	46 933	NS	5 112	181.85	41 821	818.10
Fournisseurs et comptes rattachés	17 445	NS	7 184	255.56	10 261	142.83
Autres dettes			220	7.83	220	100.00
Comptes de régularisation						
DETTES D'EXPLOITATION	17 445	NS	7 404	263.39	10 041	135.62
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	29 488	NS	2 292	81.54	31 780	NS
Disponibilités	2 287	136.11	2 383	84.77	96	4.04
Concours bancaires courants						
TRESORERIE NETTE	2 287	136.11	2 383	84.77	96	4.04

**TABLEAU DE FINANCEMENT
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 11
RESSOURCES DURABLES		
Résultat net comptable	3 250	71
Dotations aux amortissements et provisions	1 275	1 066
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 975	995
Prélèvements		
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	1 975	995
Cessions d'immobilisations		
Augmentation des capitaux propres	71	1 000
Augmentation des comptes courants d'associés	46 000	856
Augmentation des dettes financières		
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	43 954	2 851
EMPLOIS FIXES		
Acquisitions d'immobilisations		2 760
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres	142	
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS	142	2 760
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL Ressource nette (+) ou emploi net (-)	43 812	91

ATTENTION : Ecart entre Variation du fonds de roulement et Utilisation de la variation du fonds de roulement

**TABEAU DE FINANCEMENT
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Variations N - (N-1) 30/09/2019 12	Variations (N-1) - (N-2) 30/09/2018 11
VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS		
Stocks et en cours	41 300	3 700
Clients et comptes rattachés	34	502
Autres créances	9 532	910
Comptes de régularisation		
VARIATION	50 798	5 112
VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 687	7 184
Autres dettes	990	220
Comptes de régularisation		
VARIATION	6 677	7 404
BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice	44 121	2 292
VARIATION TRESORERIE		
Disponibilités	96	2 383
Concours bancaires courants		
VARIATION	96	2 383
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT Emploi net (-) ou Ressource nette (+)	44 025	91

ATTENTION : Ecart entre Variation du fonds de roulement et Utilisation de la variation du fonds de roulement

RATIOS

	30/09/2019	12 mois	30/09/2018	11 mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
ROTATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES				
$\frac{\text{Stock matières premières + Stock de marchandises} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Matières premières consommées + Coût d'achat des marchandises vendues}}$	35 000	1045.68	3 700	441.05
	12 050		2 768	
<i>Ce ratio vous renseigne sur le nombre moyen de jours pendant lesquels les stocks restent dans l'entreprise. Il doit vous aider à définir votre politique d'achats.</i>				
CREDIT MOYEN CONSENTI AUX CLIENTS				
$\frac{\text{Clients et comptes rattachés} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Chiffre d'affaires TTC}}$	468	23.22	502	14.88
	7 260		11 132	
<i>Il s'agit de la durée moyenne d'encaissement des créances clients. Il doit être comparé au crédit pratiqué par vos concurrents et à celui que vous avez fixé comme objectif.</i>				
CREDIT MOYEN OBTENU DES FOURNISSEURS				
$\frac{\text{Fournisseurs et comptes rattachés} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Achats et charges externes TTC}}$	17 445	102.07	7 184	172.99
	61 529		13 705	
<i>Il s'agit de la durée moyenne de règlement des dettes fournisseurs. Il doit être comparé aux conditions d'achats généralement obtenues.</i>				
RATIO DE SOLVABILITE A COURT TERME				
$\frac{\text{Créances à moins d'un an + Disponibilités}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$	13 079	0.20	3 795	0.46
	64 301		8 260	
<i>Ce ratio indique si l'entreprise est apte à faire face à ses dettes à court terme.</i>				
RATIO D'AUTONOMIE FINANCIERE				
$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Dettes}}$	14 662	0.23	929	0.11
	64 301		8 260	
<i>Ce ratio indique comment a été financée votre entreprise. Il mesure la part des fonds que vous avez apportés par rapport aux fonds que vous avez empruntés.</i>				

RATIOS DE RENTABILITE ET DE STRUCTURE

	30/09/2019	12 mois	30/09/2018	11 mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
RENTABILITE FINANCIERE				
<u>Résultat net</u>	15 591	1677.85	71	7.08
<u>Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)</u>	929		1 000	
<i>Ce ratio mesure la rentabilité des capitaux investis par les propriétaires ou actionnaires de l'entreprise et peut être comparé avec d'autres placements, compte tenu des risques correspondants.</i>				
RENTABILITE ECONOMIQUE BRUTE				
<u>Excédent brut d'exploitation</u>	14 059	47.01	995	166.32
<u>Immobilisations nettes + BFR</u>	29 907		598	
<i>Ce ratio détermine l'aptitude de l'entreprise à utiliser au mieux les moyens économiques nécessaires en immobilisations et besoins en fonds de roulement.</i>				
POIDS DES FRAIS FINANCIERS				
<u>Frais financiers nets</u>	108	0.77		
<u>Excédent brut d'exploitation</u>	14 059		995	
<i>Ce ratio mesure la part de profit global que l'entreprise doit consacrer à la rémunération des capitaux empruntés. Il constitue souvent un indicateur significatif et précoce des difficultés.</i>				
COUVERTURE DES CAPITAUX INVESTIS				
<u>Ressources stables</u>	32 194	107.65	1 785	298.46
<u>Immobilisations nettes + BFR</u>	29 907		598	
<i>Ce ratio explique la manière dont l'entreprise finance par des ressources stables (capitaux propres et emprunts) des emplois fixes (immobilisations et besoins en fonds de roulement). Ce ratio doit se rapprocher de 100 %.</i>				
TAUX D'ENDETTEMENT				
<u>Endettement global + c/c associés</u>	46 856		856	92.09
<u>Capitaux propres</u>	14 662		929	
<i>Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise à l'égard des tiers prêteurs, qui conjugué au coût des capitaux empruntés a une influence directe sur la rentabilité financière à travers l'effet de levier.</i>				
CAPACITE DE REMBOURSEMENT				
<u>Capacité d'autofinancement</u>	1 975		995	
<u>Endettement financier global</u>				
<i>Ce ratio détermine les possibilités théoriques de remboursement des dettes financières grace à la capacité d'autofinancement de l'entreprise.</i>				

RATIOS DE GESTION

	30/09/2019	12 mois	30/09/2018	11 mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
DELAI DE CREDIT CLIENTS				
<u>Clients + Effets escomptés non échus x nbre jours de l'exercice</u>	468		502	
Chiffre d'affaires TTC	7 260	23.22	11 132	14.88
<i>Ce ratio mesure le délai moyen de recouvrement des créances clients et doit être comparé aux conditions de vente pratiquées dans l'entreprise et aux usages professionnels.</i>				
DELAI DE CREDIT FOURNISSEURS				
<u>Fournisseurs x nbre jours de l'exercice</u>	17 445		7 184	
Achats et charges externes TTC	61 529	102.07	13 705	172.99
<i>Ce ratio détermine le délai moyen de règlement des fournisseurs et doit être comparé aux conditions d'achat obtenues par l'entreprise et aux usages professionnels.</i>				
DELAI ROTATION STOCKS APPROVISIONNEMENT MARCHANDISES				
<u>Stock approvisionnement + Stock de marchandises x nbre jours de l'exercice</u>	35 000		3 700	
Achats HT	12 050	1045.68	2 768	441.05
<i>Ce ratio exprime la durée d'écoulement des stocks de matières, approvisionnements et marchandises, qui peut être modifiée par des décisions de gestion.</i>				
DELAI DE ROTATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS				
<u>Stock en cours + Stock de produits finis x nbre jours de l'exercice</u>				
Production HT				
<i>Ce ratio exprime la durée d'écoulement des produits en cours et des produits finis, qui peut être modifiée par des décisions de gestion.</i>				
POIDS DES BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT				
<u>Besoins en fonds de roulement</u>	29 488		2 292	
Chiffre d'affaires HT	6 048	487.53	9 277	24.71
<i>Ce ratio fournit un calcul synthétique du poids des besoins cycliques supportés par l'entreprise et doit être complété de l'examen des délais de rotation des composantes du BFR.</i>				
TAUX DE FONDS DE ROULEMENT				
<u>Fonds de roulement</u>	31 775		91	
Besoin en fonds de roulement	29 488	107.75	2 292	3.96
<i>Ce ratio mesure la part des besoins en fonds de roulement financée par l'entreprise grâce à l'excédent de ses ressources stables sur ses emplois fixes.</i>				



Philippe CONTE
Frantz MIRAL

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes

AUTRES ETATS

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 20100000 FRAIS ETABLISSEMENT

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	FRAIS AVOCAT ELKAIM	2 230.00	091117	L 50,00	996.00	1 115.00	2 111.00	119.00	
Totaux compte : 20100000		2 230.00			996.00	1 115.00	2 111.00	119.00	

Compte : 20500000 LOGICIELS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	SELLSY logiciel de gestion commerciale	480.00	250418	L 33,33	70.00	160.00	230.00	250.00	
Totaux compte : 20500000		480.00			70.00	160.00	230.00	250.00	

Compte : 27100000 TITRES IMMOBILISES

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00002 000	SOUS. PARTS CA MONTPELLIER 51200000 CREDIT AGRICOLE	50.10	191217	N 0,00				50.10	
Totaux compte : 27100000		50.10						50.10	

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
2 760.10								2 760.10

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
1 066.00	1 275.00			1 275.00		2 341.00		

3B FAKTORY

Société par actions simplifiée au capital de 101 000 euros
Siège social : 26, rue du Levant - 31 830 JACOU
833 815 640 RCS MONTPELLIER

(la « *Société* »)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23
SEPTEMBRE 2021**

Exercice clos au 30 septembre 2019

L'an deux mil vingt et un,
Le vingt trois septembre
à onze heures,

Au CABINET ELKAIM, 18 rue alsace Lorraine – 31 000 Toulouse.

Les associés de la société 3B FAKTORY, société par actions simplifiée au capital de 101.000 euros, dont le siège social est situé 26, rue du Levant - 31 830 JACOU, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 833 815 640 (la "**Société**"), se sont réunis au Cabinet ELKAIM, 18 rue Alsace Lorraine – 31 000 Toulouse, en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée** »), sur convocation adressée par le Président. (le "**Président**").

Sont présents :

- **Monsieur Patrice BITTON**, né le 04 juillet 1977 à Pau (64) de nationalité française, marié sous le régime de la communauté légale avec Madame Virginie BITTON à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à Toulouse le 19 août 2004, demeurant au 26, rue du Levant – 34830 JACOU

Titulaire de 1.049 actions en pleine propriété représentant 10,39 % du capital et des droits de vote de la Société.

- **Monsieur BENATTAR Jacques**, né le 03 février 1965 à TOULOUSE (31), de nationalité française, demeurant 12, Impasse Marie Curie – 31770 COLOMIERS

Titulaire de 3.051 actions en pleine propriété représentant 30,21 % du capital et des droits de vote de la Société.

Détenant ensemble 4 100 actions, soit 40,60 % des actions composant le capital et les droits de vote de la Société.

Est absent :

- **Monsieur Xu YIQUN**, né le 25 décembre 1969, de nationalité chinoise (numéro de passeport : G61943705) demeurant 1 Eastern Industry Park, Shujiu Village, Changping Town, Dongguan City, Chine

Titulaire de 6.000 actions en pleine propriété représentant 59,40 % du capital et des droits de vote de la Société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jacques BENATTAR, en sa qualité de Président.

Il n'est pas procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.

Le Président met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants :

- Un exemplaire des statuts actuels de la Société (les "**Statuts**") ;
- Les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2019,
- Le rapport du Président à l'Assemblée sur les résolutions objet des présentes (le "**Rapport du Président**") ;
- Le rapport du Président sur les conventions réglementées, et ;
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée.

Le Président met également à la disposition de l'Assemblée les lettre de convocations suivantes (les « **Lettre de Convocations** ») :

- La copie de la lettre recommandée avec AR N°1A 187 806 8253 8 de convocation de Monsieur Jacques BENATTAR expédié le lundi 13 septembre 2021 ainsi que l'accusé de réception du 15 septembre 2021 ;
- La copie de la lettre recommandée avec AR N°1A 187 806 8251 4 de convocation de l'indivision BITTON expédié le lundi 13 septembre 2021 non récupéré par le destinataire ;
- La copie de la lettre recommandée avec AR N° RK 50 080 906 7 FR de convocation de MR Xu YIQUN expédié le lundi 13 septembre 2021 non récupéré par le destinataire ;
- La copie des convocations adressées par courriel électronique le lundi 13 septembre 2021 aux adresses personnelles communiquées par chaque associé.

Le Président rappelle que conformément aux dispositions statutaires, les décisions visées à l'ordre du jour doivent être prises à 50% + 1 voix du capital social.

Par conséquent, dans la mesure où Monsieur Xu YIQUN ne s'est pas présenté à l'assemblée, les décisions figurant à l'ordre du jour ne pourront pas être adoptées et nous ne dressons pas conséquence un procès-verbal de carence qui sera déposé au greffe du tribunal de commerce de Montpellier.

Toutefois, chacun des associés présents déclare vouloir procéder au vote des résolutions soumises à l'Assemblée.



Le Président rappelle alors que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2019 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Après en avoir délibéré, le Président soumet successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019, quitus au Président)

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, approuvée par l'ensemble des associés présents, n'est pas adoptée faute de quorum requis.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation des résultats de cet exercice)

L'Assemblée décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 15 591 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	-15 591 euros
Report à nouveau	-71 euros

Handwritten signature and initials in black ink.

Affectation :

Au report à nouveau, soit

-15 591 euros

Après affectation, le poste « report à nouveau » s'élèvera à -15 662 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution mise aux voix, approuvée par l'ensemble des associés présents, n'est pas adoptée faute de quorum requis.

TROISIEME RÉSOLUTION

(Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve ledit rapport lequel atteste de l'absence de convention conclue au titre dudit article.

Cette résolution mise aux voix, approuvée par l'ensemble des associés présents, n'est pas adoptée faute de quorum requis.

QUATRIEME RÉSOLUTION

(Procuration)

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution mise aux voix, approuvée par l'ensemble des associés présents, n'est pas adoptée faute de quorum requis.

* *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, en deux exemplaires, qui a été signé, après lecture, par le Président et les associés présents.

Monsieur Patrice BITTON
Associé



Monsieur Jacques BENATTAR
Président et Associé

